

LE DÉMOCRATE CHRÉTIEN



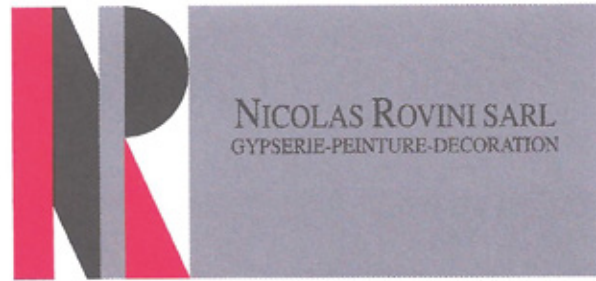
GUILLAUME BARAZZONE

S'ENGAGE POUR GENÈVE

10 | Cyril Huguenin, son
programme pour Bernex

12 | Nouvelles de
nos députés

14 | Notre nouvelle
rubriques Idées



NICOLAS ROVINI SARL
GYPSERIE-PEINTURE-DECORATION

19 rue de la Maison-Forte - 1287 Laconnex Genève
Tél.: 022 756 11 07 - Fax : 022 756 14 54
Mobile : 079 423 32.54 - rovini@bluewin.ch

LOCATELLI MAX SA
ÉLECTRICITÉ - CÂBLAGE INFORMATIQUE

SWISSCOM Partenaire

Rue de Genève 3 - 1225 CHÊNE-BOURG - Tél. 022 348 33 55

le déménagement en douceur



BALESTRAFIC

Certifié **Charte** Qualité
AGED
2011

17-19 rue Baylon - 1227 Carouge - Tél. 022 308 88 00 - www.balestrafic.ch

HOMMAGES

Le parti démocrate-chrétien de Versoix a le profond regret de faire part du décès de

Madame Jeannette CHAPPATTE (-RAHMÉ)

maman de Monsieur Gilles Chappatte, membre fidèle de l'association.

Le parti démocrate-chrétien de Versoix a le profond regret de faire part du décès de

Madame Christiane BERNATH

maman de Madame Céline Bernath, membre fidèle de l'association.

Le parti démocrate-chrétien de la Ville de Genève a le profond regret de faire part du décès de

**Monsieur Christian JACQUEMOUD et
Madame Ursula JACQUEMOUD (-BRAND)**

frère et maman de Monsieur Jean-Pierre Jacquemoud, membre fidèle de l'association.

Le parti démocrate-chrétien de Lancy a le profond regret de faire part du décès de

Madame Assunta MAYORAZ

belle-maman de Monsieur Michele Colleoni, membre fidèle de l'association.



Photo: Magali Girardin

THE LAST ONE

C'était il y a déjà deux ans que j'écrivais mon premier édito... Que le temps passe vite, et simultanément que d'événements pendant ces deux années!

Electoralement, nous avons connu le succès; d'abord avec l'élection d'un Conseiller administratif en Ville de Genève, en la personne de Guillaume Barazzone, puis avec celle de deux Conseillers d'Etat en octobre 2013: Serge Dal Busco et Luc Barthassat. Ces victoires électorales, nous les avons obtenues grâce au travail de chacune et de chacun, dans la rue, auprès de la population. Car c'est bel et bien au contact des citoyennes et des citoyens que l'on gagne des élections. Mais c'est aussi avec une ligne politique claire et des alliances électorales crédibles. Ces deux dernières années nous ont démontré qu'une Entente unie gagne.

Mais la vie de président-e de parti, c'est bien plus que les échéances électorales, c'est la vie quotidienne du parti à organiser, l'actualité politique à suivre, les contacts avec les milieux économiques et associatifs, les réponses à donner aux journalistes pour hier. Et puis, c'est aussi, se demander,

tous les jours, si le choix fait est le bon, rassembler les membres autour de la stratégie, accepter d'être quotidiennement questionné-e par les militant-es sur les choix politiques et assumer la responsabilité de ces choix. Enfin, c'est représenter le parti dans toutes ses sensibilités...

Présider notre parti, m'a enseigné quantité de choses, tant dans les victoires que dans les échecs, tant sur le plan politique que sur le plan humain. Je remets les clés à mon successeur, en espérant qu'il aura autant de plaisir que moi à mener la politique démocrate-chrétienne de notre canton. Dès demain, il y a les élections municipales à coordonner, puis les élections nationales à organiser car la vie politique ne connaît pas de repos.

Je vous dis à toutes et à tous: merci de votre soutien, merci de m'avoir donné l'opportunité de présider ce PDC qui m'est si cher et que je continuerai de représenter au Grand Conseil.

Béatrice Hirsch, présidente

SOMMAIRE

- 5 **PRÉSIDENTE 2014-2016**
- 6 **INTERVIEW DE GUILLAUME BARAZZONE**
- 10 **BERNEX 2014**
Le programme de Cyril Huguenin
- 12 **NOUVELLES DE NOS DÉPUTÉS**
La traversée de la rade
- 14 **RUBRIQUE IDÉES**
Démocratie directe : Par-delà le mythe

Editrice Responsable

Sophie Buchs, secrétaire générale
du Parti Démocrate-Chrétien

Rédactrice en chef

Sophie Buchs

Graphisme, maquette et réalisation

Loris Grillet, loriskumo.com

Impression

Imprimerie Genevoise - 1800ex.

Contact

Le Démocrate Chrétien

9 rue Alcide-Jentzer

1205 Genève

T. 022 328 20 11

F. 022 328 88 66

info@pdc-ge.ch

pdc-ge.ch

facebook.com/genevepdc

RASSEMBLER POUR GAGNER

Après des années d'érosion électorale, le PDC a renoué avec le succès. Loin d'être le fruit d'un miracle, ce succès résulte d'une stratégie claire, de l'excellence de nos candidats et enfin, et surtout, de l'engagement de tous nos adhérents.

Le PDC est aujourd'hui uni autour de ses valeurs. Il doit le rester.

C'est dans cet esprit que se présente une équipe - et une seule - pour la Présidence.

Alliant expérience et jeunesse, représentant de manière équilibrée la campagne, les communes suburbaines et la Ville de Genève, mon équipe est aujourd'hui prête à relever les nombreux défis qui se présenteront ces deux prochaines années.

Alors que ses pouvoirs ont été renforcés par les nouveaux statuts, la Présidence sera organisée autour de trois dicastères, placés chacun sous ma responsabilité et celle d'un Vice-Président :

Alia Chaker Mangeat dirigera le dicastère du recrutement et des liens associatifs. Notre parti doit attirer de nouvelles personnes et de nouvelles idées. Il importe aussi qu'il fasse connaître ses actions et propage ses valeurs auprès de la société civile.

Philippe Fleury sera en charge du dicastère des élections et des votations. Il appartiendra au PDC cantonal de placer les associations locales dans les meilleures conditions possibles pour les municipales et de mener la campagne des fédérales.

Antonio Perin sera à la tête du dicastère de la stratégie politique et des commissions. Plus que jamais, le PDC doit être cette force de propositions qui le distingue des autres partis. Les nombreuses compétences de nos adhérents seront réellement mises en oeuvre par le biais des commissions au profit de nos élus.

A ces trois Vice-Présidents s'ajoute le Trésorier, d'ores et déjà élu par le Codir, **Stéphane Barthassat**.

La Présidence pourra compter aussi sur les conseils de **Claude Blanc**, et l'apport de **Daniel Fischer**, **Carmelo Lagana** et **Fabienne Pitteloud**.

Mon équipe prend l'engagement d'être disponible, à l'écoute, forte et rassembleuse.

Je suis à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire que vous pourriez solliciter. Mais aussi motivée et dynamique qu'elle soit, elle ne pourra pas à elle-seule faire triompher nos valeurs. Il faut que chacun de nous, adhérents du PDC, élus ou non, jeunes ou moins jeunes, continue d'apporter sa contribution personnelle au succès du PDC. Tous ensemble, nous le ferons gagner.

Le Président

_ Sébastien Desfayes, ancien Vice-Président du PDC Ville-de-Genève, membre du Codir, avocat et juge suppléant au Tribunal de première instance, célibataire, numéro de téléphone : 078 677 39 71.

Les Vice-Présidents

_ Alia Chaker Mangeat, ancienne Vice-Présidente du PDC Ville-de-Genève, membre du Codir, fiscaliste, mariée, trois enfants.
_ Philippe Fleury, ancien Vice-Président du PDC cantonal, Président des commissions électorales 2001 et 2005, auditeur, marié, un enfant.
_ Antonio Perin, ancien Président du PDC Onex, Président de la Commission électorale 2013, ingénieur, marié, un enfant.

Le Trésorier

_ Stéphane Barthassat, Vice-Président du PDC Carouge, conseiller municipal, membre du Codir, marié, deux enfants.

En soutien

_ Claude Blanc, ancien Président du PDC cantonal, Daniel Fischer, Président du PDC Bardonnex, Carmelo Lagana, ancien Président des JDC et Fabienne Pitteloud, Présidente du PDC Genthod.

Sébastien Desfayes
Président du PDC-Genève 2014-2016



« JE VEUX AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE DES HABITANTS DE GENÈVE »

Guillaume Barazzone, élu le 4 novembre 2012 au Conseil administratif en Ville de Genève revient sur ses accomplissements dans les domaines de la sécurité, de la propreté et du verdissement de la municipalité. Il dresse aussi les priorités qu'il lui reste à mettre en œuvre d'ici aux élections municipales d'avril 2015 auxquelles il annonce d'ores et déjà se porter candidat.

Guillaume Barazzone, suite à votre élection vous avez pris la charge du Département de l'environnement urbain et de la sécurité qui englobe des services proches du citoyen tels que les pompiers, la police municipale, la voirie ou encore les jardiniers des espaces verts. Un peu plus d'une année après votre prise de fonction, quels sont pour vous les dossiers importants pour la Genève de demain ?

Nous avons la chance de vivre dans une belle ville et jouissons d'un cadre de vie idéal entre montagnes, lac et campagne, que beaucoup d'autres villes étrangères nous jaloussent. Cependant, j'ai l'ambition de rendre la Ville de Genève encore plus belle et d'améliorer de façon générale la qualité de vie des habitants. J'aimerais que ceux qui fréquentent notre ville se sentent véritablement en sécurité, qu'ils trouvent la ville propre et qu'ils aient du plaisir à passer du temps dans nos espaces publics. Cela implique, avec les services qui sont sous ma compétence,

de prendre des mesures pour améliorer la situation sur plusieurs points. D'abord, la base c'est d'apporter à la population un sentiment de sécurité égal à son attente. J'aimerais que les personnes qui ne se sentent pas en sécurité aujourd'hui puissent, grâce notamment à l'augmentation des effectifs et l'augmentation des compétences de la police municipale se dire qu'ils ne craignent pas de sortir en soirée sur la voie publique. Ensuite, je veux également que les habitants se sentent dans une ville propre, cela implique que l'administration s'adapte aux changements de sociétés, notamment en termes d'horaires de travail. Enfin, je souhaite intégrer de manière plus importante la nature en ville en verdissant davantage les rues et les places publiques très grises grâce à des aménagements temporaires et durables. A travers ces trois angles, sécurité, propreté et verdissement, je pense que je peux améliorer, à mon échelle, la qualité de vie des habitants de notre cité.

Vous parlez en premier de sécurité, quelles sont vos réalisations dans ce domaine ?

Sous mon impulsion, les effectifs d'agents de police municipale (APM) ont été étoffés. Depuis mon arrivée en 2012, le nombre d'APM est passé de 105 à 160 agents actuellement. A la fin de cette année, ils seront 175 sur le terrain.

J'ai également instauré une réforme des horaires de travail des agents afin de renforcer la présence de la police municipale en fin de semaine dans les quartiers. Après un essai

concluant cet été, la police municipale travaille désormais la nuit (jusqu'à 3 heures du matin) chaque jeudi, vendredi et samedi. Ces patrouilles de nuit nous permettent d'intensifier notre lutte contre la petite délinquance de rue telle que les incivilités et les nuisances sonores notamment sur les terrasses des cafetiers et des restaurateurs. Grâce à la création d'un fichier de cartographie numérique qui répertorie les situations problématiques traitées par les agents, la Police municipale est mieux à même d'intervenir rapidement et de manière ciblée afin d'éviter la récidive. Même si la petite délinquance n'a pas forcément un aussi gros impact sur les personnes qui subissent ces nuisances que les actes délinquants violents qui sont du ressort de la gendarmerie, c'est l'accumulation de ceux-ci qui diminue substantiellement la qualité de vie de la population. Dans ce sens, la police municipale est devenue plus visible sur le terrain. Je mise sur une police plus dissuasive et qui assure un rôle de proximité avec les habitants, les commerçants et autres usagers de l'espace public.

J'ai signé avec mon homologue cantonal Pierre Maudet un Contrat local de sécurité (CLS). Ainsi nous comptons développer et optimiser la collaboration avec la gendarmerie. En substance, ce Contrat local de sécurité permet de former des patrouilles mixtes et par exemple d'effectuer des contrôles de vitesse communs afin de traquer les chauffards notamment aux abords des écoles. C'est un moyen efficace pour procéder à des campagnes

de sensibilisations communes, où l'on concentre les forces ensemble, comme c'est le cas pour les campagnes «PREDIR». Ce Contrat local de sécurité permet également de lutter plus efficacement contre le deal de drogue et les petits délinquants de rue en optimisant la collaboration des tâches des deux polices. Enfin, ce contrat permet d'appliquer progressivement les nouvelles compétences dont la police municipale est dotée et qui lui permettront à terme de traiter les affaires de A à Z.

Enfinement, il ne faut pas oublier que la sécurité, c'est aussi le secours aux personnes en détresse. A cet effet, j'ai demandé et obtenu du Conseil municipal un crédit permettant l'engagement en 2014 de 10 nouveaux sapeurs-pompiers professionnels. Les effectifs du Service d'incendie et de secours n'avaient plus été adaptés à l'augmentation de la population et des interventions depuis...1972 alors que ses activités ont quant à elles bien entendu évolué.

Et concernant la propreté sur la voirie, qu'avez-vous entrepris ?

Comme pour le secours à la population, le reste de l'administration doit de façon générale faire face à une augmentation de ses activités liée à l'augmentation de la population d'une part mais également à un changement de l'appropriation de l'espace public par les usagers. Ceci génère de nouveaux besoins et de nouvelles attentes de la population vis-à-vis des pouvoirs publics et cela a pour conséquence directe de générer un nombre croissant de déchets que nous devons lever

puis éliminer. Cela a un coût pour notre environnement et les contribuables.

Je devais répondre à cette évolution des activités humaines dans les quartiers, principalement les mois les plus chauds de l'année où les gens aiment se balader et profiter de l'environnement urbain qui leur est offert. Nous avons donc renforcé le nettoyage des rues et des parcs le week-end grâce à l'extension des horaires de la Voirie qui travaillera désormais chaque samedi et dimanche, matin et après-midi. Ces horaires prolongés seront effectifs du printemps à l'automne. Avec cette réorganisation, nous avons déjà pu nettoyer 30% de surfaces en plus le week-end.

Par ailleurs, de nouvelles poubelles, plus esthétiques, ont été installées sur les lieux les plus fréquentés, ainsi que des cendriers plus voyants afin de lutter contre les milliers de mégots qui sont encore jetés par terre chaque jour. Si les mégots ne sont toujours pas constamment jetés dans les poubelles, c'est parce que le comportement des usagers de l'espace public n'est pas toujours cohérent avec leurs exigences de propreté de l'espace public. C'est dans ce sens que nous avons également mené des opérations de sensibilisation avec la voirie, comme la « météorite de Plainpalais ». Cette « météorite » représentait la quantité de déchets jetés au sol en trois jours, soit 35 tonnes... J'estime que c'est aussi mon rôle que d'expliquer aux gens que c'est notamment à cause de certaines de milliers de mégots qui se retrouvent par terre chaque

année que mes équipes doivent consacrer une part importante de leur temps à ramasser ces déchets plutôt qu'à se consacrer à d'autres tâches.

Dans votre triple levier, vous évoquez également les espaces verts et le verdissement.

Qu'en est-il ?

L'année 2013 a été marquée par le 150^e anniversaire du Service des Espaces verts (SEVE). Nous en avons donc profité pour mettre en valeur ce service qui œuvre au quotidien pour améliorer la qualité de vie des habitants de notre cité. Que ce soit avec les jardins itinérants à Bel-Air, le tunnel de verdure du Pont de la Machine, les distributions de fleurs, les cascades de chrysanthèmes sur le Pont du Mont-Blanc, nous avons essayé d'embellir la cité, en verdissant certains emplacements très « bétonnés » et par conséquent peu chaleureux et peu accueillants. Nous avons reçu beaucoup de félicitations de la part de la population à cet égard.

Justement, parlons de vos objectifs pour cette année et pour 2015. Vous tenez aussi à développer la nature en ville, qu'avez-vous prévu à ce propos ?

Nous avons une belle ville, déjà très verte avec des parcs magnifiques qui satisfont les habitants. Cependant, certains secteurs sont trop « minéraux » liés à l'utilisation quasi exclusive du béton dans la construction. Je vais prochainement lancer le programme *Urbanature* qui, comme son nom l'indique, vise à embellir notre espace urbain grâce à des réalisations végétales temporaires et fixes tout en développant la

biodiversité en ville. Le public aura plusieurs belles surprises au printemps, mais je n'en dis pas plus pour le moment. Dans le même sens, j'ai demandé au Service des espaces verts (SEVE) la plantation de nouveaux arbres sur l'espace public à proximité des habitations, ce qui a déjà débuté.

Tout cela participe d'une vision globale sur les bienfaits de la nature en ville, que j'essaie de développer au sein de mes services. On sait aujourd'hui que les arbres en milieu urbain sont facteurs d'équilibre et exercent une fonction apaisante, à travers la couleur, l'odeur, le bruissement des feuilles... Saviez-vous par exemple qu'un écran végétal complet composé d'arbres et d'arbustes sur une largeur de 30 mètres et sur une hauteur de 15 mètres, devant un immeuble, peut permettre une réduction du bruit jusqu'à 30% pour les riverains ? Ensuite, en plus de ses fonctions sociales et urbanistiques, l'arbre, comme les plantes et les fleurs, améliore et valorise le cadre de vie. Une végétalisation appropriée met en valeur des bâtiments, les vues et les perspectives. Enfin, la végétation joue un rôle environnemental majeur dans une ville. En été, les plantes rafraîchissent l'air et contribuent à limiter les poussières polluantes et les émissions de CO₂. Il a par exemple été calculé qu'un seul hêtre, d'une hauteur de 25 mètres et d'une couronne (ndlr : largeur) de 15 mètres peut absorber le CO₂ produit par 800 appartements...

Et en matière de propreté ?

Nous savons que les Genevois ont des standards de propreté

très élevés, et c'est très bien ! Nous avons une réputation à défendre et nous devons, là-aussi, poursuivre nos efforts parce que je pense qu'il existe un potentiel pour que nos espaces publics soient encore plus propres.

Nous allons utiliser ce que la technologie peut offrir à une administration moderne afin d'être encore plus performants en matière de nettoyage. Nous travaillons à une application visant à intervenir encore plus rapidement en cas d'incivilités ou de saletés pour répondre, à nouveau, à un besoin de la population. Parallèlement, nous demanderons aussi aux citoyens de se responsabiliser et sanctionnerons davantage celles et ceux qui jettent leurs déchets, petits ou grands, n'importe où et à n'importe quelle heure. La lutte contre les tags sera aussi renforcée avec la mise en place d'une équipe d'intervention mobilisable rapidement.

Dans le domaine de la sécurité, quels sont vos objectifs ?

La sécurité est un droit fondamental du citoyen. Je vais donc continuer d'agir à mon niveau pour redonner à cette mission régaliennne son importance originelle. Je continuerai à renforcer et développer la police municipale. Avec les nouveaux effectifs votés au budget 2014, nous devrions disposer d'ici la fin de l'année de 175 agents. A l'horizon 2016, je vise, avec l'appui du Conseil administratif et du Conseil municipal, une police municipale composée de 200 agents. Si cet accroissement est ambitieux, il est nécessaire pour rétablir l'ordre dans les rues et pour rattraper le retard de ces vingt

dernières années où les effectifs n'ont pas cru en proportion de la population.

Je suis convaincu du rôle essentiel que la police municipale de proximité peut jouer à l'échelon local. Ses missions ont changé, on est passé de la vision des « gardes platanes » qui verbalisaient les automobilistes mal stationnés à une capacité d'intervention avérée dans des situations complexes. J'ai fixé quatre missions prioritaires à la police municipale : lutter contre la petite délinquance dans les quartiers, lutter contre les nuisances sonores, îlotage et patrouilles dissuasives sur le terrain et opérations de sécurité routière en coordination avec la police cantonale. Ces axes sont nécessaires pour redonner à la police municipale la crédibilité et l'image dont elle doit jouir.

Finalement, que peut apporter votre mandat de conseiller national à Genève ?

En tant que deuxième plus grande ville de Suisse, Genève a un rôle à jouer à l'échelon fédéral. Actuellement personne ne joue ce rôle de lobbying des villes au sein du Parlement fédéral à part Olivier François à la Ville de Lausanne et Alexander Tschäppät à la Ville de Berne qui, comme moi, ont un double mandat électif à la fois au sein de l'exécutif d'une ville et au sein du Parlement fédéral. Nous le voyons ces dernières décennies, de plus en plus de gens vivent en ville et les enjeux de l'urbanité tels que l'aménagement ou le logement doivent trouver des échos à Berne. Prenons l'exemple de la problématique des nuisances sonores. C'est un

enjeu typiquement urbain auquel mes services sont confrontés tous les jours, mais certaines décisions, comme le subventionnement fédéral pour la pose de revêtements phonoabsorbants se prennent à Berne et pas à Genève. Finalement, je peux compter sur une bonne organisation et d'excellents collaborateurs en Ville de Genève. Je peux aussi compter sur la grande qualité du travail de mon assistant parlementaire, Maxence Carron, qui connaît bien les rouages de la Berne fédérale puisqu'il travaillait auparavant pour Luc Barthassat dans ce même rôle.

*Propos recueillis par
Lucien Scherly*

Votons Pour Bernex! 13 avril 2014

Cyril Huguenin

au Conseil administratif

www.cyrilhuguenin.ch



Avec le soutien de: L'Entente bernésienne et Ensemble pour Bernex

Dans l'édition du mois de février du journal du parti, j'ai évoqué mon programme d'action pour 2014 et 2015. Vous trouverez ci-après mes pistes d'actions pour le moyen et le long terme à Bernex.

Le moyen terme, rénover et repenser nos infrastructures communales

Financer et réaliser les rénovations des infrastructures datant des années 60 et 70 devient indispensable.

Les trois écoles communales doivent être rénovées afin de pérenniser l'éducation dans de bonnes conditions. Et l'adapter aux réformes en profondeur décidées par le Canton (mercredi matin et accueil continu).

La rue de Bernex doit impérativement être reconstruite tout en conservant son authenticité. Ce chantier doit être réfléchi et mené en veillant au maintien d'un bon fonctionnement des commerces et assurer l'harmonie entre les utilisateurs. (Véhicules motorisés, piétons, cyclistes)

Le long terme: Imaginer et réaliser le Bernex du XXI^e siècle

En 1900, la population bernésienne se montait à un millier d'habitants. Bernex occupait la dixième place des quarante-cinq communes genevoises. En 2000, celle-ci comptait 9 000 habitants de plus, et occupait toujours... le dixième rang*.

Que démontrent ces statistiques? Que la gestion du développement de la commune s'est faite de manière progressive, en fonction des besoins liés à l'augmentation de sa la population. Une population qui s'est intégrée et qui participe à la vie sociale et économique de la commune. Des

* en 2013, Bernex figure en treizième position.

jeunes ont eu la possibilité de rester sur le territoire communal, après avoir fréquenté l'école primaire à Bernex, après avoir joué au tennis, au football, ou d'autre sport dans les clubs locaux. Des aînés qui, grâce aux infrastructures communales, et à la fondation Block (une institution exemplaire) continue à participer à la vie de la commune.

Maintenir ce développement harmonieux de Bernex sera ma priorité.

Penser un développement réfléchi, échelonné et réaliste et maîtrisé

Bernex a choisi de relever, avec le Canton, le défi d'un développement maîtrisé, réfléchi et échelonné dans le temps. Un développement pour permettre en premier lieu aux jeunes Bernésiennes et Bernésiens de se loger. Un développement maîtrisé, avec des constructions en tout point exemplaires, avec des infrastructures communes innovantes, des connexions indispensables avec l'environnement naturel. Une extension de la commune réfléchie, concertée avec ses habitants, et qui s'inscrit dans la durabilité.

Soutenir le développement de logements pour les Bernésiens!

La Fondation communale pour le Logement de Bernex doit disposer, rapidement, de moyens financiers accrus, afin qu'elle puisse être un acteur majeur dans le développement évoqué ci-avant. Donner ces

moyens pourrait être, notamment, d'attribuer une partie des revenus générés par les gravières à cette fondation. Ainsi, celle-ci pourrait encourager les échanges et se porter acquéreur de terrains afin de développer des coopératives et des habitations réservées en priorité aux Bernésiens.

En conclusion de ce programme, je me plais à relever une phrase prononcée par un ancien maire PDC de Bernex qui fut prononcé en 1964:

«Les autorités municipales sont décidées de faire de Bernex un grand village, sans en faire une banlieue de Genève. Elles veulent permettre d'accueillir de nouveaux habitants, sans perdre ce qui fait sa différence, un lieu où la ville et la campagne ont su trouver un équilibre».

Avec 50 ans de recul, force est de constater que cette volonté s'est concrétisée. Faisant mienne cette citation, c'est avec la même détermination que je m'engage devant les Bernésiennes et les Bernésiens.

Cyril Huguenin

TRAVERSÉE DE LA RADE ET ÉLARGISSEMENT DES DROITS POLITIQUES DES ÉTRANGERS : LE GRAND CONSEIL N'EN VEUT PAS

En politique comme ailleurs, certains sujets donnent immanquablement lieu à d'interminables discussions. Tel a été le cas lors de la session du Grand Conseil des 13 et 14 février. Au menu de ces débats-fleuves : la traversée de la rade et l'élargissement des droits politiques des étrangers.

Le Grand Conseil a refusé l'initiative populaire de l'UDC « Pour une traversée de la rade » (61 non, 31 non et 2 abstentions). Le principe d'un contreprojet, qu'une majorité de la commission des travaux appelait pourtant de ses vœux, a également été refusé par le plénum. (59 non, 35 oui et 1 abstention). L'initiative sera donc seule soumise au peuple en votation.

Même sort pour l'élargissement des droits politiques des étrangers. Le Grand Conseil n'est pas entré en matière sur une proposition des Verts demandant « l'ouverture des droits politiques complets sur le plan communal et cantonal aux étrangers habitant depuis au moins 5 ans en Suisse ». (52 non, 41 oui et 1 abst).

Traversée de la rade

En 2013 déjà, le PDC avait défendu la recevabilité partielle de l'initiative « Pour une traversée de la rade » discutée sur le fond lors de la dernière session du Grand Conseil. Au nombre des arguments : le délai de réalisation de 6 ans, jugé irréaliste, et le choix de projet trop précis et sans garantie de concrétisation, imposé par les initiants.

Rappelons que l'IN 152 de l'UDC réclame une traversée sous-lacustre de deux fois deux voies allant de l'avenue de France au Port-Noir, un tunnel de liaison de deux fois une voie en direction de la route de Malagnou et la mise en place des mesures d'accompagnement sur les quais, au centre-ville et sur le Pont du Mont-Blanc. Coût évalué du projet : 890 millions de francs. Alors que la commission des transports avait donné un préavis défavorable et recommandait d'opposer à cette initiative un contreprojet, le plénum en a décidé un peu différemment. L'option du contreprojet a reçu un accueil

mitigé et n'a pas passé la rampe malgré les solides arguments du rapporteur de majorité Bertrand Buchs. Ce revers est dû au « retournement de veste » d'une faction, dont nous taïrons le nom, survenu à la dernière minute.

Au cours des 6 heures de débat consacrées à cette traversée, le rapporteur de majorité a insisté sur les défauts de la « fausse bonne idée » de l'UDC. En raison de son coût, la réalisation de cette traversée de la rade mettrait à mal les finances du canton et empêcherait la concrétisation de projets prioritaires tels que la rénovation de bâtiments scolaires ou le développement des transports en commun.

Par ailleurs, le trajet proposé ne résoudrait pas les problèmes de circulation au centre-ville qui se verrait confronté à des bouchons à l'entrée et à la sortie du tunnel, voire à des « encolonnements » à l'intérieur de l'ouvrage. Aucune mesure d'accompagnement n'étant possible. Il faudrait enfin s'attendre à des oppositions de la Ville de Genève susceptibles de reporter le chantier et d'allourdir considérablement la facture.

Le PDC l'a dit et répété, il préconise le principe de la complémentarité des modes de transport et travaille sur tous les fronts afin de faciliter la mobilité de la population. Conscient des problèmes auxquels Genève doit faire face, notamment en matière de trafic pendulaire, le PDC privilégie le projet de « Traversée du lac » qui devrait voir le jour à l'horizon 2030 avec le soutien financier de la Confédération. Cette « grande traversée » aurait pu servir de contreprojet à l'IN « Pour une traversée de la rade » si le Grand Conseil s'était engagé dans ce sens.

Le dernier mot reviendra donc au peuple qui sera appelé à se prononcer prochainement sur cet objet.

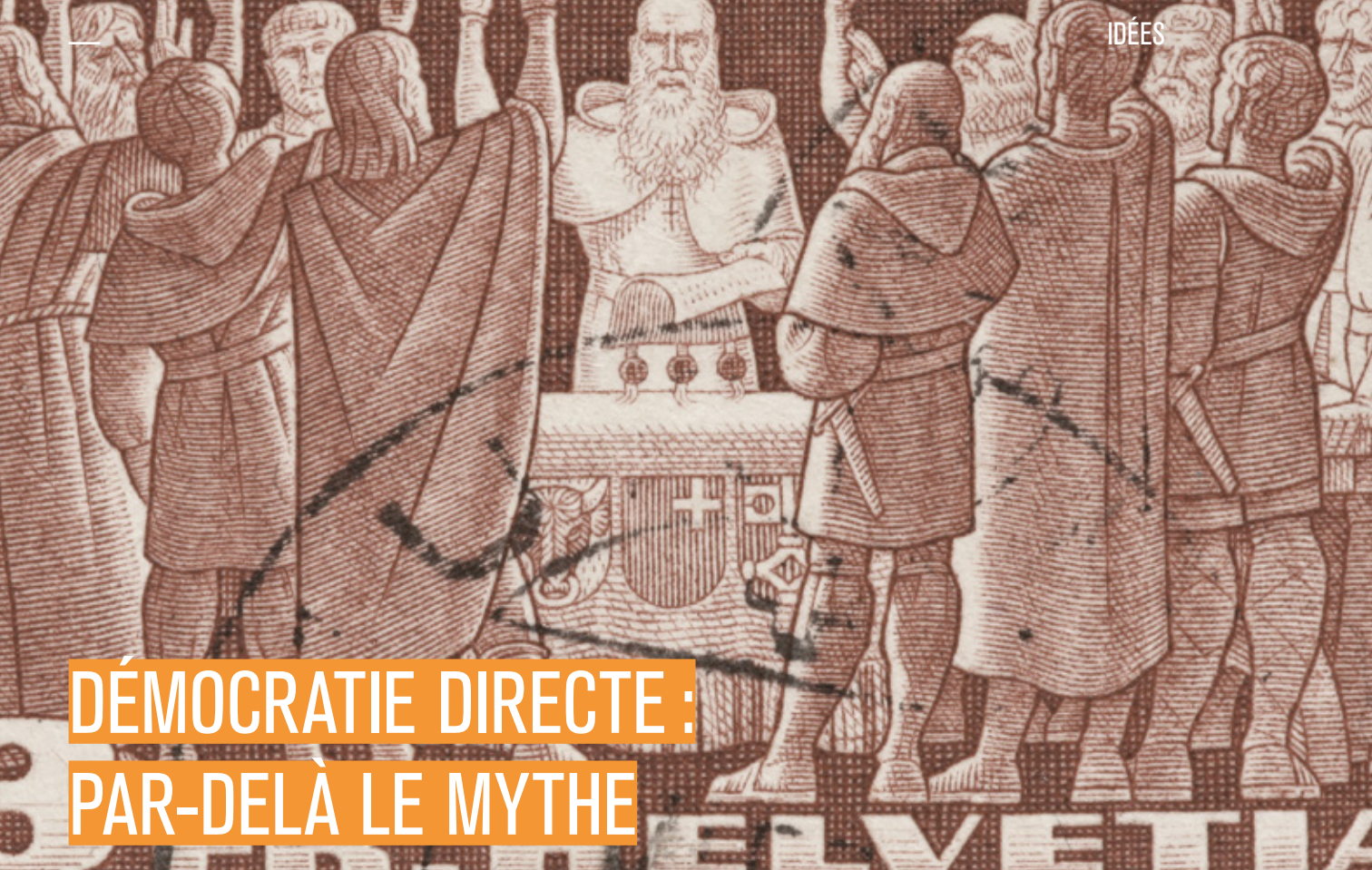
Élargissement des droits politiques des étrangers

Divisée sur la question, l'Assemblée Constituante avait renoncé à édicter une disposition prévoyant l'élargissement des droits politiques des étrangers. C'est à la faveur d'un projet de loi émanant des Verts que le Grand Conseil a remis l'ouvrage sur le métier sitôt la nouvelle Constitution votée par le peuple en octobre 2012. Il faut préciser que cette proposition des Verts avait échoué de peu en commission. Elle consistait à accorder aux étrangers, domiciliés en Suisse depuis 5 ans au moins, les droits de vote et d'éligibilité aux plans communal et cantonal.

Engagé activement en 2005 au sein du comité unitaire « J'y vis, j'y vote ! », le PDC a voté l'entrée en matière du projet de loi et aurait refusé l'élargissement des droits au plan cantonal si le plénum avait eu à trancher sur cette question. Le PDC était, par ailleurs, prêt à déposer un amendement visant à accorder le droit d'éligibilité aux étrangers sur le plan communal après 8 ans de domicile légal en Suisse. A l'argument des opposants brandissant la naturalisation comme unique sésame pour être éligible, nos élus devaient rappeler qu'il relève du pur bon sens de lier le droit de vote existant au plan communal au droit d'éligibilité.

Le refus d'entrée en matière sur le projet de loi a clôt un débat particulièrement animé.

*Anne Carron,
assistante parlementaire*



DÉMOCRATIE DIRECTE : PAR-DELÀ LE MYTHE

Nous avons beau expliquer depuis longtemps à l'UDC que gouverner engage un certain nombre de responsabilités, ils ne comprennent toujours pas. Alors répétons-leur : gouverner ce n'est pas uniquement sourire béatement sur une photo, mais prendre en main le destin politique de plusieurs milliers de concitoyens. Prendre des risques. Se rendre impopulaire. Mais avec eux, ce n'est pas possible. « C'est différent » nous dit-on. Ueli Maurer aurait le droit de siéger en toute tranquillité au Conseil fédéral, pendant que son parti saccage tout ce qui y est mené. Étrange conception de la politique où l'irresponsabilité est érigée en principe. Car si notre modèle institutionnel prévoit la participation des principales forces politiques au sein du gouvernement, celle-ci s'accompagne d'un respect minimal de certaines règles, notamment celle d'éviter de plonger le pays dans une période de profonde instabilité économique et diplomatique.

Pourtant, quelques semaines après le vote, l'initiative sur l'immigration de masse s'avère bel et bien une bombe à fragmentations. Le 9 février, notre pays n'en a sans doute pas pris la mesure, mais il a tout simplement fait exploser un modèle qui fonctionnait.

Celui-ci avait certes des coûts, mais ils étaient bien mineurs en comparaison des bénéfices engendrés. Et croire que l'Union européenne créerait des exceptions à la libre-circulation pour nous faire plaisir était d'une grande naïveté, digne d'un « Bécassine apprend la diplomatie » avec Christoph Blocher travesti à souhait pour le rôle principal.

Outre le fait d'imaginer le Zürichoïse en sabots hollandais et robe verte taille extra-large, rappelons plus sérieusement que le principe de libre-circulation a été posé dès le Traité de Rome en 1957. Avancer une seule seconde l'hypothèse que l'UE reviendra sur un des éléments fondateurs de sa construction est une lecture bien faussée du rapport de force dans lequel nous sommes. Car malgré ce qu'essaie de nous faire croire le leader de l'UDC, nous nous sommes bien mis dans une situation hallucinante d'un point de vue diplomatique : nous sommes sans alliés, sans propositions convaincantes de compromis et pis que tout, dans une relation juridiquement vulnérable avec Bruxelles. A la merci de ses volontés. Nous n'avons pratiquement aucune marge de manœuvre. Notre économie se retrouve dans une profonde période d'incertitude.

La jeunesse est inquiète. Et l'avenir s'assombrit pour notre pays. Si telle est la vision d'une Suisse souveraine pour l'UDC, Jean Bodin, père de la souveraineté moderne, aurait de quoi préférer les prédications hallucinées de son ami Nostradamus !

Le 9 février restera ainsi comme l'illustration parfaite de ce qu'il convient de ne pas faire dans la gestion d'un Etat si l'on veut s'éviter une crise diplomatique avec son premier partenaire politique et économique ainsi que Christoph Blocher et ses amis, comme antis-modèles à l'exercice des affaires publiques.

Mais au-delà des conséquences, il convient d'avoir une réflexion plus large, notamment sur nos outils de démocratie directe. Et les risques qu'ils comportent lorsqu'ils sont utilisés à des fins purement électorales par des politiciens pyromanes.

Dans un essai* paru quelques jours après le 9 février, la sociologue française Dominique Schnapper, analyse de manière brillante le risque pour les démocraties de se dévoyer par elles-mêmes. S'appuyant sur la pensée de Montesquieu, elle explicite le dévoiement de nos sociétés démocratiques par un excès de volonté de démocratie directe, d'individualisme et d'égalitarisme, rejetant ainsi les médiations institutionnelles, comme par exemple nos institutions représentatives. Si cette thèse repose sur une analyse large de nos démocraties occidentales, elle rentre en parfaite résonance avec les réflexions que nous nous devons d'avoir depuis février dernier.

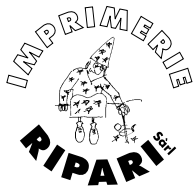
La démocratie directe ne peut s'exercer que si ses acteurs ne perdent pas le sens de l'intérêt collectif. Que l'usage de la raison publique participe à leur décision. Au fond, dans un système de démocratie directe, le citoyen « risque d'être obsédé par l'immédiat et incapable de se penser lui-même et de penser des projets qui l'engagent dans l'avenir et engagent l'avenir de la collectivité ». C'est bien notre capacité à se projeter dans l'avenir et donc dans l'incertain, qui peut être mis en danger. Entendons-nous bien, il ne s'agit pas de demander sa suppression ou même de freiner son usage. Mais bien de prendre conscience des risques de dévoiement qu'elle comporte.

* Schnapper Dominique, *L'esprit démocratique des lois*, Paris : 2014, Gallimard.

La mythification de celle-ci par les forces populistes, comme « le symbole le plus abouti de démocratie » est un leurre. Souvent d'ailleurs, ils l'opposent au modèle de la Représentation, participant ainsi à un discours anti-élite voire antiparlementariste qui va jusqu'à remettre en cause le principe de la délégation, source de légitimité de nos institutions.

Enfin, rappelons que dans notre histoire nationale les instruments de démocratie directe servent comme outil de protection des minorités, qu'elles soient linguistiques ou religieuses. En cela, la votation de 2009 sur les minarets aura été l'apogée du dévoiement de ceux-ci : utiliser un instrument de défense des minorités pour en restreindre les propres droits. Bien étrange retournement de l'Histoire que celui-là....

Benoît Cerutti



**Venez nous trouver,
on va vous faire
des imprimés de qualité!**

Av. des Grandes-Communes 27 - 1213 Onex
Tél. 022 771 23 23 - Fax 022 771 41 12
E-mail: imp.ripari@bluewin.ch

BOSSON
CHaudières SA

Ch. de la Marbrerie 6
CH - 1217 Sarcelle
Tél: 022 343 89 50
Fax: 022 343 14 41
Mail: info@bosson.ch
Web: www.bosson.ch

SE CHAUFFER AU MAZOUT

**La chaleur
sous toutes ses formes**

Mazout, diesel, carburants,
station service 24/24, charbon,
bois de cheminée, charbon de bois,
gaz, location de grills/broches,
révision de citernes.

BOCCARD PARCS et JARDINS SA

Une force de la nature.

Route de la Croix-en Champagne 6 - La Petite-Grave - 1236 Cartigny
Tél. 022 798 43 43 - Fax 022 791 05 52

BR Barthélémy Roch
Gestion immobilière
Fiduciaire

Barthélémy Roch

26, route de Pré-Marais
1233 Bernex
Tél. 022 850 00 15
Fax 022 850 00 15
roch.barthelemy@bluewin.ch



Edouard BRUN & Cie S.A.
Agence immobilière

La dimension humaine
Rue Sillem 6 - CH-1211 Genève 6 - Tél. 022 718 19 60 - www.regiebrun.ch

Le bonheur d'une naissance

Clinique des Grangettes
Genève